

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 08/06/2026

N/Réf. : BXL40178_760_PU
Gest. : KD
NOVA : 04/PFD/2027257
Corr DU: Antoine STRUELENS
Lindsay LEJEUNE

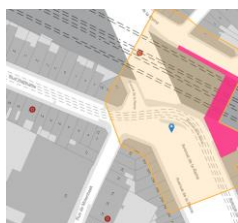
BRUXELLES. Rue Stéphanie
(= partiellement en zone de protection de l'Ancienne maison communale de Laeken / partiellement en zone de protection du Passage Chambon sis avenue de la Reine et rue Hubert Stiernet / pont de chemin de fer à l'inventaire)

PERMIS D'URBANISME: Renouveler des voies de trams dans la rue Stéphanie et la courbe de l'avenue de la Reine avec modifications du revêtement et du tracé de voie à plusieurs endroits, déplacer l'arrêt Princesse Clémentine, créer et supprimer des places de stationnement et placer des "MUPI"

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 26/05/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 03/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale
©Brugis



Interventions projetées – Image tirée du dossier de demande



Vue vers le passage Chambon - ©Google Street View

Les travaux projetés n'auront pas d'impact défavorable sur les perspectives vers et depuis le passage Chambon.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be